



Observatoire Anguille européenne

• Effectifs d'anguilles dans les passes-pièges (2019)



75529 anguilles européennes

ETAT GLOBAL



SITE DE SUIVI



ETAT

- Non défini
- Bon
- Moyen
- Mauvais

TENDANCE EVOLUTIVE

- ↗ Croissante
- Stagnante
- ↘ Décroissante
- ? Indéterminée

PLAGEPOMI 2016-2021

- Zone d'Action Prioritaire Anguille
- ⊕ Sites de suivi fonctionnels
- ⊕ Projets de sites de suivi

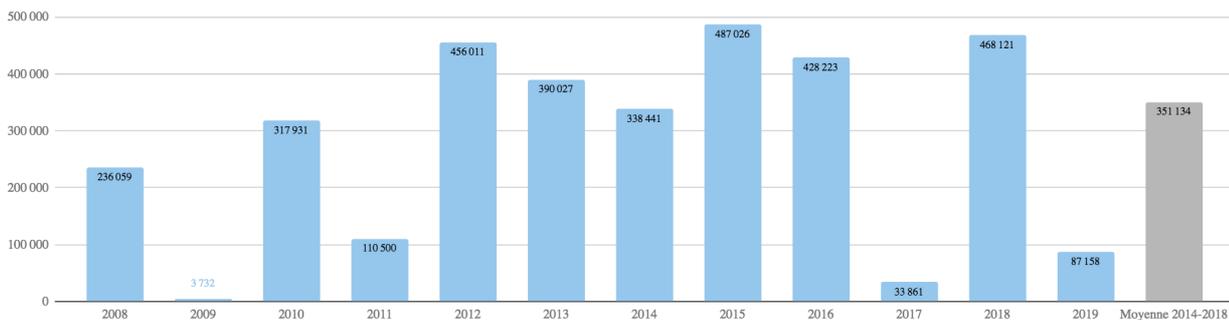


Voir les figurés en fin de document pour consulter le contenu de la carte interactive

1. RESULTATS GLOBAUX

Les effectifs d'anguillettes comptabilisés en 2019 font partie des plus bas rencontrés depuis le début du suivi : 72 529 individus (87 158 si l'on tient compte des 529 anguilles capturées à la passe de Caderousse, qui a subi de multiples dysfonctionnements cette année), dont 71 737 sur l'axe Rhône et 1 139 à Mallemort sur la Durance.

Nombre total d'anguilles capturées en 2019 (Beaucaire / Avignon / Caderousse / Mallemort)



Les anguillettes capturées dans ces passes pièges sont des individus majoritairement âgés de 1 à 3 ans. Or, de faibles recrutements en civelles ont également été constatés sur le site index du Grau de la Fourcade (Étang du Vaccarès) ces dernières années (hiver 2014-2015 et suivants), avec un recrutement particulièrement faible l'hiver 2017-2018. Il semble que l'effectif relativement important de 2018 dans le Rhône puisse être dû en partie à un report du recrutement du Vaccarès

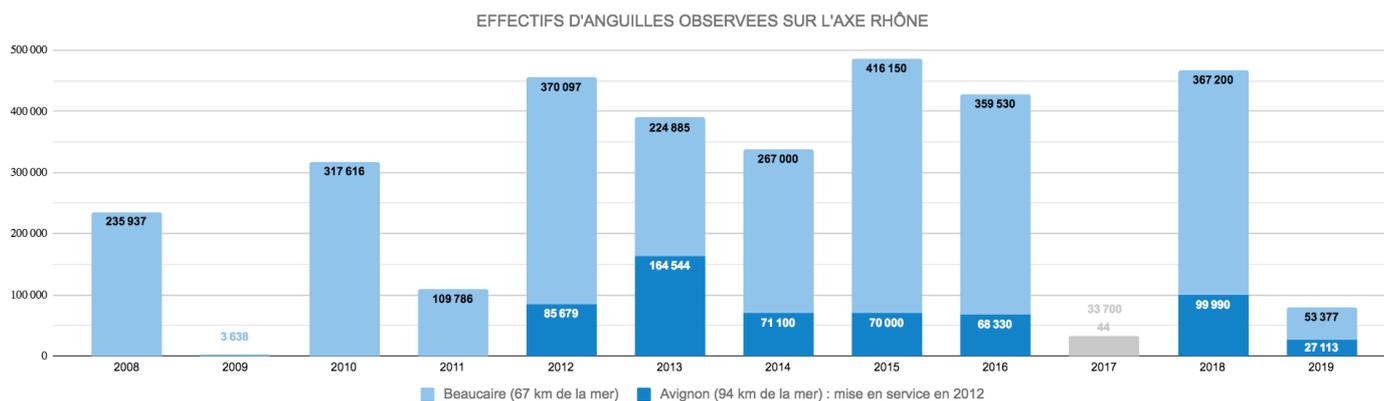
vers le Rhône (l'embouchure du petit Rhône se trouve à moins de 5km du Grau de la Fourcade, dont l'attrait est resté faible en raison d'un automne particulièrement sec).

Dans le Rhône, les conditions hydrologiques étaient beaucoup plus favorables à l'attrait des civelles à l'automne 2018 et elles le sont restées durant la migration des anguillettes 2019 (température supérieure à 14°C ; débit ayant dépassé 1100 m³/s à plusieurs reprises). Globalement sur les deux dernières saisons de migration, les recrutements en civelles du Rhône et du Vaccarès sont particulièrement faibles.

La moyenne mobile sur 3 ans (2017, 2018 et 2019) confirme ainsi la tendance globale à la baisse de la colonisation du Rhône par les anguilles observée depuis 2016.

2. RESULTATS PAR SITE

2.1. L'AXE RHÔNE :



• BEUCAIRE :

Les deux passes-pièges de Beaucaire ont comptabilisé 53 377 anguilles en 2019, un résultat inquiétant au regard des conditions hydrologiques assez favorables et des effectifs dénombrés les années précédentes sur ce même site de suivi. Avec un dispositif resté fonctionnel tout au long de la période de migration (avril à novembre), 2019 est en effet l'une des 3 plus faibles années de captures sur le site de Beaucaire (environ 100 fois moins d'individus que la meilleure année de suivi en 2015).

Les individus de moins de 150 mm ont représenté cette année plus de 90 % des effectifs et les anguilles de moins de 100 mm environ 46% des effectifs. La migration s'est déroulée entre la mi-juin et début novembre (95% des effectifs).

Les bas niveaux du Rhône au mois de septembre ont nécessité l'arrêt du dispositif de rive gauche (débit < 600 m³/s). Ceci n'a probablement pas eu d'incidence majeure sur la montaison car les analyses montrent que le déplacement des anguilles est nettement réduit en deçà de 1000 m³/s. Les anguilles ont ensuite très peu migré au mois de novembre malgré la hausse significative du débit et des températures encore douces.

• AVIGNON :

La station d'Avignon a enregistré le passage de 27 113 anguillettes, qui correspond à la moins bonne année depuis le lancement du suivi sur ce site en 2012.

Les anguillettes supposées être de l'année (< 100 mm) sont très peu représentées avec seulement 9 % des effectifs (15% en moyenne) alors que les plus grands individus (100 à 200 mm) représentent cette année 75% des effectifs. Ce constat est similaire à celui de 2018 et traduit une présence majoritaire d'individus issus des recrutements 2017 et 2018 et très peu de la cohorte 2019. Ces résultats confirment la baisse du recrutement rhodanien ces dernières années.

Depuis l'inauguration de la passe à poissons de Sauveterre en 2017, une partie des anguillettes se présentant à Avignon peuvent poursuivre leur migration en empruntant le bras de Sauveterre plutôt que le bras de Villeneuve.

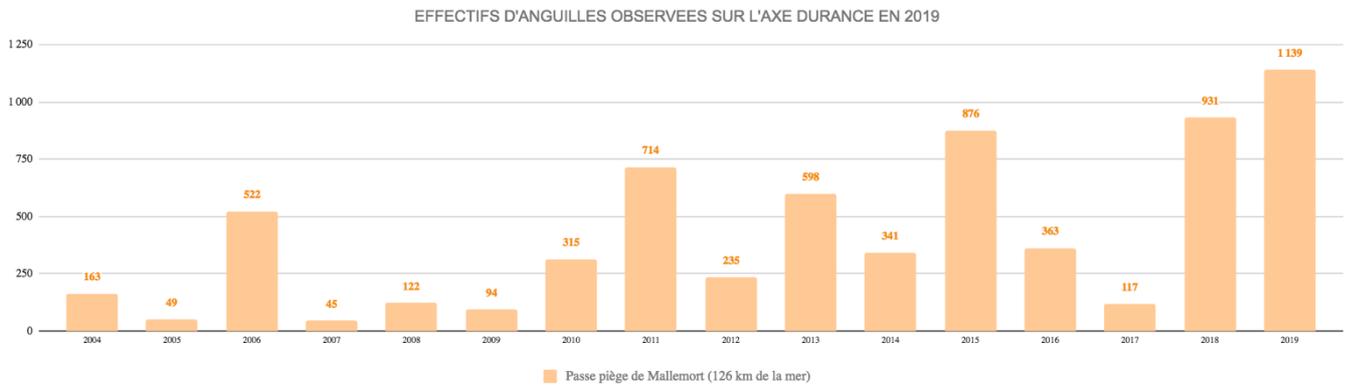
La poursuite de l'analyse de l'évolution des effectifs et des gammes de tailles se présentant à la passe de Caderousse (située 25 km en amont d'Avignon et également suivie par MRM) permettra de déterminer si la restauration de la continuité écologique sur les deux bras (Avignon et Sauveterre) a eu un impact sur les quantités d'anguilles retrouvées en amont d'Avignon.

2.2. L'AXE DURANCE :

On comptabilise en 2019 un effectif de 1139 anguillettes, en augmentation par rapport à l'année 2018 et par rapport aux 5 dernières années, hausse à relativiser au regard de la grande différence d'effectifs par rapport à ceux des passes de Beaucaire ou d'Avignon sur le Rhône (plus de 100 000 anguilles par saison). Sur la Durance, la passe piège du barrage de Mallemort se trouve en effet à 40 km de la confluence avec le Rhône et en amont d'une série d'obstacles, dont un supposé particulièrement impactant pour la montaison des anguilles.

On peut constater que les effectifs ont sensiblement augmenté depuis le début des comptages, ce qui peut être expliqué par deux raisons conjointes. D'une part la mise en service des deux passes pièges du barrage usine de Beaucaire en aval de la confluence de la Durance en 2007. D'autre part l'augmentation de l'attractivité de la Durance (et par extension de la passe-piège) à sa confluence avec l'augmentation de son débit réservé (passage de 5 m³/s à 10 m³/s au 1/1/2014) et les plus nombreuses restitutions que doit réaliser EDF. Les décharges plus fréquentes permettent de réduire les apports sédimentaires dans l'étang de Berre, mais génèrent aussi une attractivité supplémentaires pour l'anguille. Le fonctionnement hydrologique de la Durance est expliqué [ici](#).

L'évolution des effectifs comptabilisés sur ce dispositif est donc plus représentative de l'amélioration de la franchissabilité des obstacles en aval et de l'attrait de la Durance en termes de débits que de l'évolution du recrutement du bassin du Rhône par les anguilles.



3. PROTOCOLE ET MODALITES DE CALCULS

Les dispositifs de type « Passe-piège » sont constitués d'une rampe de reptation à brosses se terminant par un bac de piégeage de 200 litres où sont récupérées les civelles/anguillettes lors des 2 à 5 visites hebdomadaires, d'octobre à décembre puis de janvier à avril (périodes propices à la remontée des civelles). Sur le Rhône, les ouvrages de Beaucaire, Avignon et Caderousse sont équipés chacun de deux dispositifs, l'un en rive gauche, l'autre en rive droite.



Ci-dessus : De gauche à droite, un bac de piégeage, les gammes de tailles ciblées par le dispositif, la passe piège de la rive gauche du barrage de Beaucaire, le substrat en « brosses » de la passe, adapté à la reptation des anguilles

4. OBJECTIFS ET STRATEGIES DE SUIVI

Dans le cadre des PLAGEPOMI réussis, le Rhône et la Durance ont été identifiés comme des axes à enjeux majeurs pour la colonisation du bassin Rhône-Méditerranée par l'Anguille européenne. Les deux axes disposent de passes-pièges à anguilles permettant un suivi des montées annuelles. Pour la Durance, EDF a installé en 2003 une passe piège à anguilles au barrage de Mallemort.

Pour le Rhône, la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) a construit 2 passes pièges sur l'usine-écluse de Beaucaire (premier aménagement sur le Rhône situé 70 km de la mer) en 2006-2007, puis des passes-pièges sur les 2 aménagements en amont (usine écluses d'Avignon et Caderousse situées respectivement à 90 km et 120km de la mer) en 2012.

Le suivi des dispositifs du Rhône est assuré par l'Association Migrateurs Rhône Méditerranée depuis leur installation alors que celui de Mallemort est suivi par l'Association Régionale des Fédérations de pêche PACA (ARFPPMAPACA) en collaboration avec la Fédération de pêche du Vaucluse et MRM.

Ce suivi permet de mieux connaître la dynamique migratoire de l'espèce et de fournir des descripteurs de colonisation du bassin du Rhône. Les problèmes de fonctionnement récurrents des passes pièges de l'usine écluse de Caderousse ne permettent pas d'intégrer les résultats aux descripteurs de colonisation du Rhône par les anguilles. Seuls les aménagements de

Beaucaire

, Avignon et Mallemort sont traités ici.

5. PARTENAIRES TECHNIQUES DU SUIVI



6. RAPPORTS D'ETUDES

Retrouvez tous les rapports d'études directement sur le site de l'observatoire :

Lien : <https://www.observatoire-rhonemediterranee.fr/telechargements/>

ou sur le site de l'association MRM



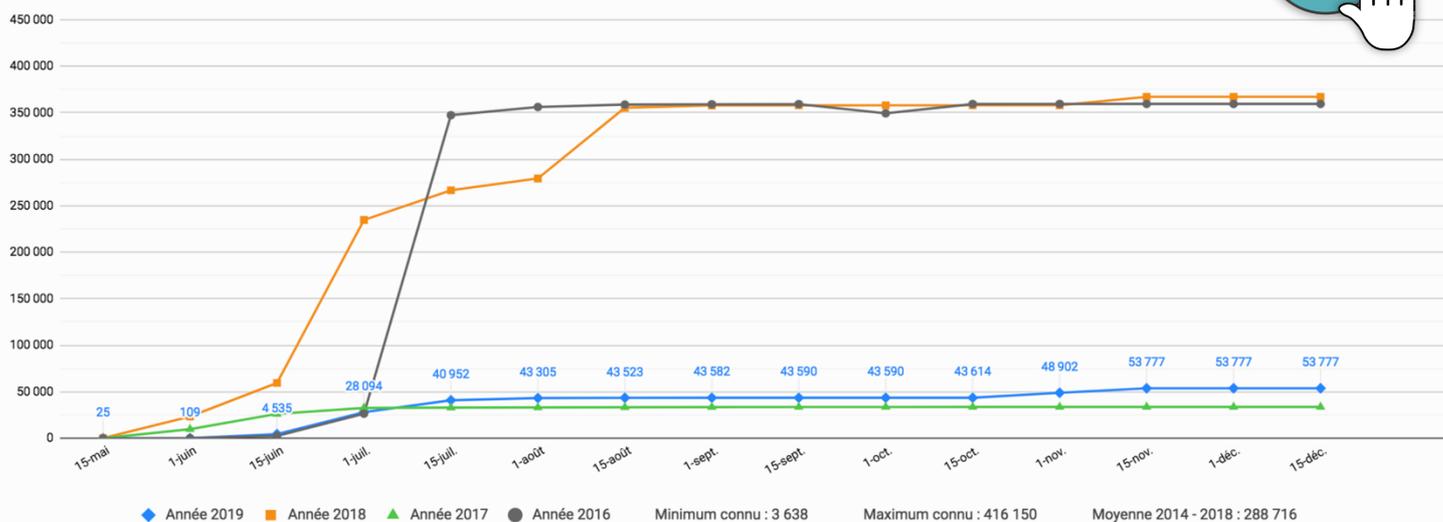
contact@migrateursrhonemediterranee.org



04 90 93 39 32

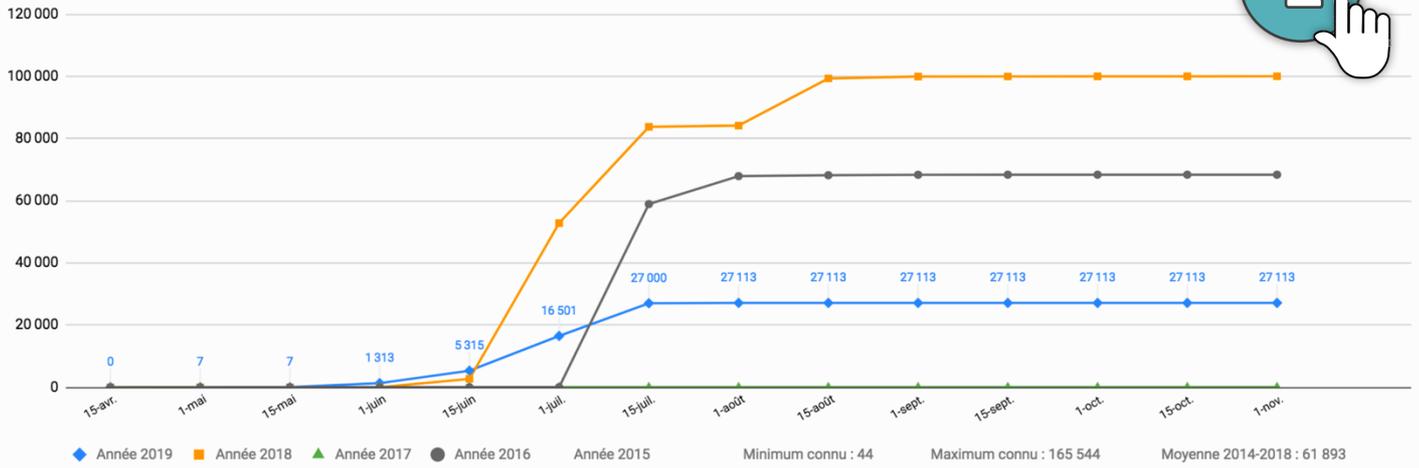
CONTENU DE LA CARTE INTERACTIVE

EFFECTIFS D'ANGUILLES DANS LA PASSE PIEGE DE BEAUCAIRE

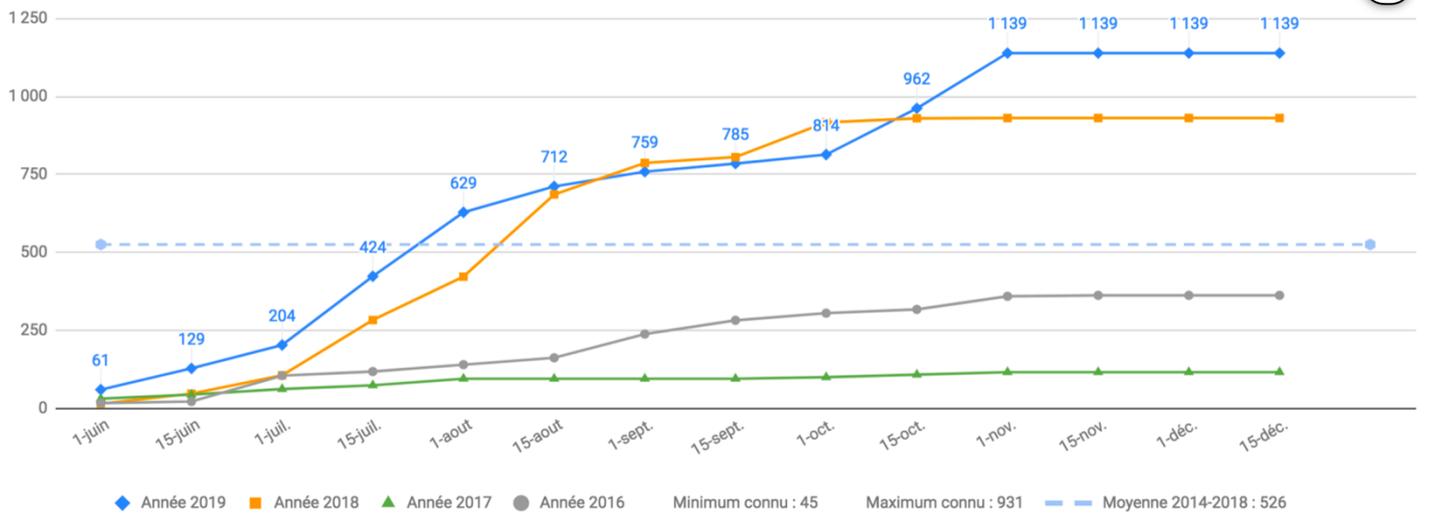




EFFECTIFS D'ANGUILLES DANS LA PASSE PIEGE D'AVIGNON



EFFECTIF D'ANGUILLES DANS LA PASSE PIEGE DE MALLEMORT



Observatoire

Anguille européenne Alose feinte du Rhône Lamproie marine Archives des suivis

0 1 9 Observatoire en direct Autres Associations / observatoires des poissons migrateurs en France

Partenaires financiers

Logo of the French Republic, MIGRATEURS, PÊCHE, EDF, CMA, La Région Auvergne-Rhône-Alpes, REGION SUD, Occitanie, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, LE DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE, DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES, LE DÉPARTEMENT

Contexte et objectifs

Fournisseurs de données Actualités Partenariats Téléchargements

Contact